



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Embargo jusqu'au 16 janvier 2024 à 12h00

Communiqué de presse du 16 janvier 2024

L'Assemblée Générale de l'ASS s'est tenue le mardi 16 janvier 2024 à Payerne en présence de 210 participants. L'exercice 2022-2023 réalise un chiffre d'affaires de CHF 18'663'728.-. Il est supérieur de 10.7 % à celui de l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par l'augmentation des prix des semences de céréales et des plants de pommes de terre décidée par swisssem qui a plus que compensé la baisse des ventes de plants (faible récolte) et de semences de céréales. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 13'316.-. L'exercice a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 324'568.-. Les ventes totales de semences et plants se sont élevées à 10'931 t, résultat inférieur de 5.2 % à celui de la campagne précédente qui était un bon exercice. Après la partie statutaire, Monsieur Christophe Eggenschwiler, Directeur d'IP Suisse, a donné une conférence très intéressante sur le thème « Valeur ajoutée du label IP-Suisse et pouvoir d'achat sous pression : inconciliables ? ».

Le Président, Pascal Savary, a relevé que le marché actuel était sous pression en raison des conditions météorologiques, des conditions cadres de la politique agricole et de la forte concurrence entre établissements multiplicateurs. Avec les étés de plus en plus chauds et secs et les précipitations souvent extrêmes en automne, le changement climatique ne peut plus être ignoré. Pour continuer à produire des aliments, des semences et des plants de qualité nous devons nous réinventer et trouver de nouvelles solutions. Pascal Savary pense que les éléments suivants seront déterminants à l'avenir : développer des réseaux d'arrosage, mettre sur pied des assurances météorologiques, renforcer la recherche agronomique et flexibiliser les normes de prise en charge dans l'industrie agro-alimentaire.

S'agissant de la concurrence sur le marché de semences et plants, Pascal Savary pense que les forces de l'ASS constituent de précieux atouts pour l'avenir. Il a notamment évoqué la modernité de la nouvelle centrale de triage, le personnel et les producteurs hautement qualifiés, le rôle pionnier de la coopérative dans le triage de graines alimentaires, la présence importante de la coopérative dans toute la Suisse romande depuis 115 ans et l'ancrage local à Moudon qui est un pôle agricole de plus en plus important.

Pascal Savary a ensuite salué la revalorisation de la production de semences et plants décidée par swisssem lors de la fixation des prix indicatifs de 2022. Il a remercié tous les partenaires de la filière pour leur précieux soutien dans ces décisions. Le revenu des sélectionneurs restant toutefois insuffisant dans certaines cultures, il est maintenant important que les autorités fédérales prennent leurs responsabilités et augmentent la contribution spécifique en faveur de la production de plants de pommes de terre, de semences de maïs et de trèfle.

Durant l'exercice 2022-2023, le Comité s'est réuni à dix reprises pour superviser la gestion de la coopérative et les nouveaux investissements. Le Comité s'est aussi penché sur le dossier de l'énergie et a exploré différentes pistes pour diminuer les coûts de l'électricité. Trois décisions importantes ont été prises : améliorer l'isolation des frigos, passer notre installation photovoltaïque en autoconsommation et étudier la possibilité de couvrir l'ensemble de nos toits avec de nouveaux panneaux solaires. Quelques changements sont survenus au niveau du personnel. Laurent Jayet a été nommé responsable du secteur céréales. Matthieu Pasquier a été engagé comme nouveau responsable agronomique du secteur céréales et reprendra la Gérance de Swissmaïs dès le départ à la retraite de Monsieur Paolo Bassetti. Muhamet Bajrami a quant à lui rejoint l'équipe de la centrale pommes de terre comme cariste et manutentionnaire.



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Dans la partie statutaire, le **Directeur, Didier Peter**, a présenté les **résultats commerciaux** de la coopérative. Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2022, toutes espèces confondues, se sont élevées à 10'931 t. Ce résultat est inférieur de 5.2 % à celui de la campagne précédente qui était un bon exercice. Cette baisse s'explique principalement par les ventes inférieures de semences de céréales (- 657 t) ainsi que par les mauvaises récoltes de maïs (- 117 t) et de soja (- 112 t). Pour les deux espèces précitées, les disponibilités étaient insuffisantes en raison de l'impact négatif de la canicule sur les rendements. Les ventes sont par contre en augmentation pour les plants de pommes de terre (+ 209 t), les pois (+ 38 t), le lupin blanc (+ 31 t) et le trèfle (+ 7 t). S'agissant des plants, la progression de 2022 est surtout due à la faible récolte de 2021.

Dans un but de diversification de ses activités, l'ASS poursuit le développement du triage à façon des **graines alimentaires**. Les mandats ont fortement augmenté depuis la mise en service des nouveaux équipements en janvier 2022. Les sollicitations sont nombreuses et les clients proviennent de diverses régions de Suisse. Grâce à une gamme complète de machines de dernière technologie, à des convoyeurs spécifiques préservant les graines des chocs mécaniques, à la grande flexibilité de nos équipements et à la compétence de notre personnel, nous pouvons trier pratiquement toutes les espèces et assurer un haut niveau de qualité.

Le fondé de pouvoir, Denis Huguet, a ensuite présenté les **comptes de l'exercice 2022-2023**. Le chiffre d'affaires s'est élevé à CHF 18'663'728.-. Il est supérieur de 10.7 % à celui de l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par l'augmentation des prix des semences de céréales et des plants de pommes de terre décidée par swisssem qui a plus que compensé la baisse des ventes de plants (faible récolte) et de semences de céréales. La progression des mandats dans le secteur des graines alimentaires a aussi contribué à ce résultat mais dans une plus faible mesure. Les charges de marchandises et de prestations pour tiers se montent à CHF 15'540'071.-. Elles sont aussi supérieures à celles de 2021-2022 car les augmentations de prix ont été répercutées à nos producteurs. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'849'352.- et sont en augmentation de 8.4 %. Ceci s'explique par une hausse dans différents postes : charge de personnel (postes à double lors de changement de personnel), coûts d'énergie (consommation des halles réfrigérées), frais d'assurances (nouveau bâtiment sur 2 ans), administration (pas d'AG en 2022 ; informatique), maintenance dans les centrales. L'exercice 2022-2023 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 324'568.-. Finalement, l'exercice sous revue boucle avec un bénéfice CHF 13'316.-.

ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'ASS est une société coopérative fondée en 1909, regroupant 280 producteurs – multiplicateurs de semences et plants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Elle a pour but de produire, conditionner et commercialiser des semences et plants certifiés de qualité conformément aux besoins de ses clients et de ses sociétaires. L'ASS produit des plants de pommes de terre ainsi que des semences de céréales, de maïs, de soja, de pois, de lupin et de trèfle. Depuis 2018, elle est aussi active dans le triage pour tiers de diverses graines alimentaires.